



académie salésienne

Les Rendez-vous de l'Académie salésienne

n° 21

***PRATIQUES RELIGIEUSES DANS LES
TRANCHEES DE LA GRANDE GUERRE***

par Michel Perrier

Conférence du 13 octobre 2014

2014

PRATIQUES RELIGIEUSES DANS LES TRANCHÉES DE LA GRANDE GUERRE

par Michel Perrier,

Membre de l'Académie chablaisienne

Rendez-vous de l'Académie salésienne du 13 octobre 2014

Le 2 août 1914 est publiée au journal officiel une proclamation faite la veille par le gouvernement de la République à la Nation française : « ... À cette heure, il n'y a plus de partis. Il y a la France éternelle, la France pacifique et résolue. Il y a la Patrie du droit et de la justice tout entière, unie dans le calme, la vigilance et la dignité ».

Cette déclaration est le prélude à « l'Union Sacrée » sensée assurer le regroupement de tous les Français autour du gouvernement et des chefs militaires. Comme les autres citoyens, les croyants répondent à cet appel et rejoignent massivement leur affectation lors de la mobilisation. Près de 200 prêtres du diocèse d'Annecy partent dans les premiers jours d'août. Même les religieux en exil rentrent pour accomplir leur devoir. En Haute-Savoie, le Père Baud, originaire de Morzine, rentre d'Angleterre ; l'abbé Quillot, de Clarafond, quitte la Belgique. Le Père Guillot, de Faverges, revient de Corée et débarque en France le 20 septembre 1914. D'autres encore rentrent d'Italie ou de Suisse où ils s'étaient réfugiés. Pour les catholiques français, cette guerre est celle de la revanche, mais il ne s'agit pas uniquement de laver l'affront de 1870. Il s'agit également pour eux de montrer à la Nation qu'ils sont tout autant patriotes et capables de faire leur devoir aussi bien, voire mieux que les autres citoyens.

De nombreux appels sont lancés « Priez pour nos troupiers et vous verrez que tout ira bien ». Le 17 août 1914, à l'appel de l'archevêque de Paris et du comité central de la Croix-Rouge, une messe solennelle se déroule à l'église de la Madeleine « pour appeler les bénédictions du Ciel sur nos armées de terre et de mer ». En Haute-Savoie, on effectue la même démarche. Le 24 août, une messe est organisée à Thonon par le comité de la société de secours aux blessés militaires.

Cette guerre qui débute deviendra pour les alliés « la guerre du droit ». En France, le gouvernement la justifie par l'agression allemande et la violation de la Belgique. Les pacifistes, qu'ils soient laïcs-radicaux ou croyants, pensent peu à peu que cette guerre est « juste » et se laissent aller au patriotisme ambiant. Tout au long de la guerre, y compris lors de la période de fléchissement du moral de 1917 ou devant les horreurs de la guerre, cette notion de « justice » persistera chez les soldats chrétiens : « À ce moment-là, ils

veulent avoir la certitude que la justice triomphera, l'aumônier doit la leur promettre, au nom de Dieu ; alors rassurés, ils font crédit, non sans impatience pourtant, à la justice divine. On voit donc que l'idée de justice est capitale pour le Français, dans cette lutte gigantesque et il ne faut pas hésiter à affirmer que si nous étions partis pour une guerre de conquêtes injustes, le soldat, depuis longtemps (je veux dire depuis le jour où il s'en serait aperçu) aurait refusé net de marcher : c'est ce qui le distingue encore du Boche » (Louis de Darten, 1917).

Dans toutes les nations en guerre, les croyants estiment que Dieu est à leur côté : « Dieu protège la France, *Gott mit uns*, Dieu et mon droit... ». Servir sa patrie, c'est donc servir Dieu. Mais comment croire au front lorsque les hommes tombent les uns après les autres et que les rescapés survivent dans des conditions épouvantables en attendant leur tour ? Comment ces hommes n'ont-ils pas pensé qu'ils étaient abandonnés de Dieu et que le ciel était vide ? La religion les a-t-elle aidés à tenir ? Nous pouvons ainsi nous poser une multitude de questions pour lesquelles il n'est pas aisé de répondre. Cet exposé se propose simplement, de montrer dans une première partie comment s'est organisée dans l'armée française la vie spirituelle en la déclinant de l'aumônier titulaire au simple combattant. Puis, dans une seconde partie, seront décrites de façon concrète les pratiques cultuelles du front. Tout au long de cet exposé, qui s'appuie sur des témoignages, des documents ou objets de l'époque, nous verrons apparaître quelques figures du clergé savoyard, mais également de soldats chrétiens, voire d'autres qui ne l'étaient pas.

Croire au front : de l'aumônier au combat

Pour assurer le secours de la religion à leurs combattants, les différents belligérants comptent tous une aumônerie militaire, plus ou moins bien organisée. La France, pour des raisons politiques bien connues, est évidemment en retard.

Jacques Meyer, dans son œuvre remarquable sur la vie quotidienne des soldats pendant la Grande Guerre, résume avec talent la présence des ecclésiastiques au front : « Parmi les ecclésiastiques des trois cultes reconnus, ceux qui n'avaient pas fait de service militaire avaient été mobilisés comme aumôniers divisionnaires ou de corps d'armée. Mais la plupart des prêtres séculiers ou réguliers participèrent pleinement, en vertu de la loi qui avait imposé le service militaire aux séminaristes, à la vie des combattants, soit comme infirmiers ou brancardiers, soit aussi comme simples soldats. Ils furent souvent promus sous-officiers ou officiers, malgré le « tu ne tueras pas », tout en restant capables de confesser un camarade tourmenté, d'administrer un

mourant et de célébrer une de ces messes en plein air, auxquelles les incroyants ne pouvaient rester tout à fait insensibles ».

En France, le décret du 5 mai 1913 prévoit que les aumôniers officiels soient affectés à la mobilisation dans les groupes de brancardiers au niveau des corps d'armée (GBC) à raison de deux catholiques, un protestant et un israélite ; un catholique aux brancardiers des divisions d'infanterie (GBD) et aux divisions de cavalerie. On estime à une petite centaine le nombre d'aumôniers catholiques à rejoindre les groupes de brancardiers, ce chiffre couvrant à peine la moitié des besoins. Une quarantaine de pasteurs et une vingtaine de rabbins complètent le dispositif.

En revanche, la grande masse des prêtres et pasteurs mobilisables rejoint, comme chacun des français, son unité inscrite sur le fascicule de mobilisation. Ils sont environ 25 000 ecclésiastiques à n'avoir aucune fonction religieuse officielle et à dépendre du bon vouloir des commandants d'unité, ce sont les fameux « curés sac au dos ».

La séparation avec les familles, la brutalité des premiers combats et les pertes énormes entraînent chez les soldats des besoins de spiritualité et de soutien moral qui ne sont pas comblés par l'organisation initiale. En effet, les ambulances sont très éloignées du front et la guerre de mouvement ne permet pas aux religieux de se déplacer facilement. Les pasteurs et rabbins, en raison de la dispersion de leurs ouailles, sont davantage encore dans l'incapacité d'agir. La mauvaise organisation du service de santé entraîne de fait une déficience de l'aumônerie. De très nombreux blessés meurent en cours de transport sans avoir eu le secours de la religion.

Grâce à l'action des parlementaires conservateurs, relais d'opinion des ecclésiastiques sur le terrain, et notamment à celle d'Albert de Mun, plusieurs mesures sont prises dès le mois d'août 1914 pour améliorer le dispositif :

- Dans la marine, où le corps des aumôniers a pourtant été supprimé en 1907, pourront embarquer des aumôniers-temporaires de la flotte à raison d'un par navire-hôpital et par bâtiment monté par un vice-amiral ou contre-amiral.

- Dans l'armée de terre, il est autorisé que des aumôniers auxiliaires renforcent le dispositif initial. Albert de Mun installe alors un « Bureau des aumôniers volontaires » dans les locaux de la Croix-Rouge à Paris. Dégagés des obligations militaires, les volontaires doivent être agréés par leurs évêques et les autorités militaires et accepter de partir sans solde (200 environ la première année, 395 à la fin de la guerre dont 261 prêtres séculiers et 134 religieux).

Après le décès, en octobre 1914, d'Albert de Mun, l'œuvre est poursuivie par Geoffroy de Grandmaison. Progressivement, des améliorations sont apportées aux statuts des volontaires dont l'attribution d'une indemnité journalière. Ils sont également autorisés à occuper des postes vacants de titulaires et à participer aux expéditions des Dardanelles et de l'armée d'Orient. Les protestants profitent également de ces opportunités. En revanche, il n'y a pas de rabbins volontaires puisque, faute d'un nombre insuffisant, les postes de titulaires ne sont même pas tous pourvus (à la fin de la guerre, on estime à une centaine le nombre d'aumôniers protestants et à un peu moins d'une cinquantaine le nombre de rabbins).

Les ecclésiastiques mobilisés appartenant aux classes antérieures à celle de la séparation de l'Église et de l'État sont affectés de droit au service de santé. L'esprit de la loi de 1889 était de les associer à la défense du pays tout en reconnaissant qu'ils seraient plus à leur place comme infirmier ou brancardier que comme soldat armé d'une unité combattante. En 1917, l'article 7 de la loi du 20 février (amendement Sixte-Quenin) mettra fin à cette pratique en précisant « que les élèves ecclésiastiques recensés sous le régime de cette dernière loi (15 juillet 1889) pourront être, en cas de mobilisation, employés indistinctement dans tous les corps de troupes ou services ». Nous reviendrons ultérieurement sur ce texte.

Pendant ce temps, les autres prêtres-soldats, dépendant de la loi de 1905, vivent au milieu des hommes dans les unités de combat. Certains y voient une chance pour la religion : « Ils ont semé les aumôniers dans les régiments. Vous serez partout, et c'est la revanche de Dieu » (abbé Gaëll). Ces prêtres-soldats sont au contact direct des horreurs du front et se démenent à apporter leur concours religieux officieux, là où ils se trouvent, tout en accomplissant les missions militaires pour lesquelles ils ont été mobilisés. Grâce à un rescrit adressé par la Sacré Pénitencerie en 1912, tout soldat mobilisé est considéré comme en danger de mort et peut donc « être absous par n'importe quel prêtre présent ». De même les prêtres-soldats ont « le droit de célébrer la messe et d'administrer les sacrements au milieu des opérations militaires nonobstant l'irrégularité qu'en combattant ils ont peut-être encourue ; mais, après la guerre, ils devront recourir à l'autorité compétente ».

La situation de ces ecclésiastiques est extrêmement variable car elle dépend des chefs de corps. Certains deviennent des aumôniers bénévoles, sont détachés de leur emploi militaire et peuvent porter la soutane. D'autres cumulent les fonctions et conservent leur uniforme. À chaque changement dans le commandement, tout peut être remis en question. Parfois, il faut même se passer de l'agrément de ses chefs militaires pour exercer les secours de la religion. Dans tous les cas, la faiblesse des soldes ne permet pas de faire face aux dépenses engendrées par l'exercice du culte.

On pourrait croire qu'à partir de cette époque, après les tâtonnements somme toute légitimes dans les débuts d'un conflit qui s'avèrera plus long et plus meurtrier que ce l'on pensait, une organisation plus pragmatique allait voir le jour. C'était sans compter sur un certain particularisme bien français de tout compliquer. Tout d'abord, une partie de la hiérarchie catholique s'émeut du non-respect de clauses canoniques, par des laïques de bonne volonté (c'est de Grandmaison qui est visé...) : « [il est] choquant de voir un laïque, même excellent chrétien, nommer des prêtres à un emploi qui leur donne charge d'âmes ». Le Saint-Siège émet les mêmes réserves au sujet des prêtres-soldats devenus aumôniers bénévoles car ils n'exercent leur ministère qu'avec le consentement du commandement. Le ministère de la guerre ne veut pas, quant à lui, officialiser le statut d'aumônier bénévole et prescrit que les chefs de corps peuvent « utiliser pour le service cultuel et les cérémonies religieuses, dans leur unité, des ecclésiastiques mobilisés sous leurs ordres. Mais ces derniers restent astreints à toutes les obligations de leur grade ».

La nécessité d'une organisation d'ensemble de l'aumônerie militaire est également compromise car les autorités militaires et religieuses s'en disputent le contrôle. La séparation de l'Église et de l'État et la rupture des relations diplomatiques avec le Vatican empêchent par exemple la création d'un poste d'aumônier en chef. Les évêques, qui souhaitent pourtant mieux encadrer les prêtres du front jugés « trop indépendants », ne parviennent pas à se mettre d'accord sur la méthode.

La nomination à la fin de l'année 1917, par la Congrégation consistoriale, de Mgr Ruch et Mgr de Llobet inspecteurs ecclésiastiques aux armées, ne changera rien.

Ces derniers reçoivent « le pouvoir ordinaire de visiter et diriger tous les prêtres et séminaristes qui se trouvent dans l'armée, comme leurs propres ordinaires au sens canonique ». Mais dans la pratique, ils ne bénéficieront d'aucun moyen matériel pour accomplir leur mission, d'autant qu'à cette époque, le nouveau ministère Clemenceau revient à une application stricte de la neutralité religieuse.

Sans être aumôniers, les prêtres de l'arrière ont un rôle important pour les soldats chrétiens. Par exemple, le curé de Bons expédie au front des exemplaires de *l'Écho paroissial*. En retour, les soldats lui écrivent et lui confient leurs impressions. Complétant celui des familles, ce trait d'union entre l'avant et l'arrière est un facteur important du maintien du moral, d'autant que les sujets abordés sont d'un niveau spirituel supérieur à celui des échanges familiaux. En Haute-Savoie, toutes les classes mobilisées à tour de rôle ont leur messe de départ et des témoignages concordants montrent qu'en

permission, les soldats fréquentent leur église. Enfin, les curés de l'arrière organisent les services religieux solennels pour les hommes de la paroisse morts pour la patrie.

Par ailleurs, le clergé participe à l'ensemble des œuvres patriotiques. Les grands dignitaires religieux figurent sur les listes des comités nationaux aux côtés des chefs politiques et militaires. Ainsi, Mgr. Amette, archevêque de Paris figure avec Alfred Lévy, grand rabbin de France et de M. Couve, président du consistoire des Églises réformées de Paris et de la Seine sur la liste des présidents d'honneur de l'œuvre *La Cocarde du Souvenir*. Au niveau local, les prêtres des paroisses organisent des quêtes, des ouvroirs et participent à toutes les journées patriotiques.

À l'arrière comme à l'avant, on assiste à un accroissement certain des besoins de spiritualité. La rapidité de la déclaration de guerre, la séparation des familles et les pertes nombreuses rapprochent les hommes de la religion. Au point que certains ont cru voir dans la guerre l'occasion de réduire fortement l'anticlérisme. En 1915, le cardinal Amette, archevêque de Paris, peut ainsi écrire : « Je voudrais qu'on cesse de dire que la France est aujourd'hui un pays irrémédiablement anticlérical. La France aujourd'hui est incarnée par son armée : or, des chefs les plus illustres jusqu'aux plus humbles soldats, l'armée fait preuve de sentiments chrétiens admirables et incontestables. Moi-même, dans mes visites aux ambulances, j'ai constaté chaque jour ce fait que la majeure partie des soldats blessés, avant de repartir pour la guerre, se sont approchés des sacrements. De toutes parts, les aumôniers m'écrivent les choses les plus consolantes. Aujourd'hui, dans toutes les ambulances, quand la chose est matériellement possible, la messe est célébrée chaque dimanche, et presque tous les blessés, sans aucune pression, sont heureux d'y assister ».

C'est ainsi que profitant de ces circonstances favorables, certains mouvements catholiques ont cherché à imposer au pays la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus. Il n'est pas possible ici de résumer l'histoire de celle-ci depuis le XVII^e siècle, mais depuis cette période, elle est liée à toutes les heures sombres de la France. Pendant ce conflit, la dévotion au Sacré-Cœur va tenir une place très importante, sans que l'on puisse mesurer avec exactitude la part de prosélytisme de la hiérarchie religieuse à l'arrière et celle des besoins spirituels des combattants à l'avant.

La très large diffusion d'objets, de cartes postales et d'images de propagande, les consécration individuelles et collectives et le rajout du Sacré-Cœur sur le drapeau tricolore vont rallumer la querelle religieuse et entraîner des provocations par les extrémistes des deux camps. « Depuis quelque temps, on voit fleurir sur nombre de képis de petites cocardes ou de petits drapeaux tricolores avec un cœur transpercé et surmonté d'une croix. Ce n'est rien, je le

sais bien, et je trouve pourtant que c'est beaucoup. Jusqu'ici, clérical, royaliste, révolutionnaire, on ne pouvait distinguer personne à première vue. Aujourd'hui il y a une partie qui se distingue par un signe extérieur – se distinguer c'est déjà se séparer » (Étienne Tanty).

Un soldat savoyard, Philibert-Jean Grange, avoue avoir oublié le chemin qui conduit à l'église et affirme que depuis plus de trois ans qu'il est au front, jamais n'est sorti de son âme « le moindre élan vers Dieu ! ». Pourtant, dans un jour d'intense détresse, il va prier avec ferveur dans des conditions qui peuvent nous émouvoir : « Mais aujourd'hui, abandonné de tous, n'ayant pas sauvé un seul homme des 55 qui m'ont été confiés il y a dix jours, mitraillé par notre propre artillerie et par celle des Allemands, tendant le dos aux prochaines vagues d'assaut qui se préparent à déferler sur nous, n'ayant pour camarades de combat que trois hommes transformés en véritables loques, comment ne pas admirer la confiance de ce sous-officier qui invoque son Dieu et appelle à son secours les saints de son enfance ? « Saint-Michel, protégez-nous... Bienheureuse Jeanne d'Arc, protégez-nous... Sacré-Cœur de Jésus, ayez pitié de nous... ». Mes lèvres, à leur tour, murmurent cette prière et embrassent le petit cœur brodé en rouge sur l'étoffe jaune. Lâcheté ? Peut-être pour certains ! Mais que ceux qui me jugeront se demandent d'abord s'ils ont connu de pareils moments d'intense détresse... Sinon qu'ils se taisent ».

Le 7 juillet 1915, suite à des directives gouvernementales, un arrêté du Préfet de la Haute-Savoie « considérant qu'il est essentiel de maintenir au drapeau de la France son caractère national ; que l'apposition sur ce drapeau ou sur insigne aux couleurs nationales, d'un emblème quelconque porte atteinte à ce caractère » interdit l'exhibition sur la voie publique et dans les édifices et emplacements librement ouverts au public de drapeaux sur lesquels sont apposés des emblèmes. De même, dans les mêmes lieux « sont interdits la vente et le port des insignes aux couleurs nationales, quelle qu'en soit la forme, s'ils sont revêtus d'un emblème quelconque ».

Comment réagissent les ecclésiastiques du front à cette nouvelle ? L'abbé Fontaine, de Magland, brancardier au 97^e RI, exprime ses sentiments dans une lettre d'août 1915 : « Figurez-vous qu'une décision vient de nous interdire le port de la cocarde du Sacré-Cœur... Oh ! Ce n'est pas ce qui amoindrira la foi profonde et le dévouement de nos soldats. Mais c'est tout de même curieux qu'en pleine guerre on vienne ainsi taquiner ceux qui ont donné à la France et au monde le spectacle le plus grandiose par leur abnégation et leur bravoure... ». Dans les faits et jusqu'à la fin de la guerre, prêtres-soldats et simples combattants continueront à porter cet emblème. Dans les unités dont les chefs sont ostensiblement hostiles, la vénération du Sacré-Cœur sera plus discrète, bien que certains hommes fassent de la « résistance ». Mais la guerre est désormais ouverte : le clergé est accusé d'être à l'origine de la guerre pour

rétablir son influence perdue (la rumeur infâme) ; les curés, mais aussi les juifs, sont des embusqués ; on profite de la faiblesse des blessés pour faire du prosélytisme religieux dans les ambulances et les hôpitaux de l'arrière...

Au niveau du simple combattant, de nombreux observateurs constatent que l'attrance de la religion est étroitement liée à la peur de la mort. Pour les soldats chrétiens, y compris ceux dont la foi était endormie à la veille de la guerre, il y a peut-être un supplément d'âme qui a certainement contribué à une forme de résignation voire de sérénité. Cependant, même s'il se sent réconforté par la prière ou la possession d'objets religieux, le poilu envisage l'éventualité de la mort. Il exprime son désir de mourir religieusement en signant un formulaire sur lequel il réclame la présence d'un prêtre à l'hôpital en cas de blessure ou de maladie. Il demande également les prières de l'Église catholique en cas de décès.

La spiritualité individuelle des combattants est touchante car elle est intime et discrète. Nous pouvons la découvrir au détour d'une correspondance ou au cœur du carnet d'un poilu. Le récit d'un soldat alsacien de l'armée allemande, Charles Kuentz, est très explicite :

Il n'y a que trois objets que j'ai ramenés de la guerre et auxquels je tiens beaucoup :

- une médaille du Sacré-Cœur que l'orfèvre chez lequel je logeais lors d'un repos à Lille m'avait dorée ;
- le chapelet de ma maman, qui est décédée lorsque j'avais quatre ans ;
- une statuette de la Trinité en porcelaine que j'ai trouvée dans des gravats après un bombardement et que je portais avec moi dans mon paquetage.

Mais de cette guerre, je ne voulais plus rien voir ni savoir. Je n'en parlais pas pour mieux oublier ce cauchemar. C'est la raison pour laquelle mes souvenirs sont aujourd'hui avec mon grand âge très limités.

La médaille qui lui est offerte à Lille illustre le regain de spiritualité du début de la guerre et le combat pour le règne du Sacré-Cœur. Le soldat Kuentz prie avec un chapelet, mais pas n'importe lequel. En utilisant celui de sa mère décédée prématurément, il maintient un lien sacré avec sa famille, son village et ses pratiques religieuses du temps de paix. Enfin, la statuette de la Trinité découverte dans les ruines par ce soldat alsacien évoque les dégâts irrémediables causés par la guerre au patrimoine religieux.

Pratiques culturelles au front

La messe

Dès qu'ils le peuvent, les aumôniers et les prêtres-soldats se consacrent à la cérémonie de la messe. Au front, il faut savoir improviser et se contenter d'un bois en plein air, d'une cave ou des restes d'un édifice religieux à demi-

effondré. Bien sûr, il leur faut également obtenir l'accord du commandement, ce qui ne va pas toujours de soi. Mais lorsqu'ils ont réussi à triompher de tous ces obstacles ne sont-ils pas récompensés « [lorsqu'] au moment de l'Élévation, tête nue, serrés les uns contre les autres, courbés vers le sol, les hommes sentirent vraiment passer Dieu » (docteurs Huot et Voivenel, cités par Jacques Meyer) ?

Le témoignage extrait d'un journal de tranchée relate l'ambiance très particulière d'une de ces messes du front : « Devant le « gourbi » du commandant, sur la lisière du bois, à peu de distance des lignes ennemies, on dresse un autel improvisé ; une petite table de sapin recouverte d'une serviette ; deux obus allemands de 77 millimètres vides sont garnis de branches de pin et servent de vases. Un troisième obus, au milieu, surmonté d'une petite croix, deux bougies, un ciboire et c'est tout. Comme décor, la forêt de pins. La messe commence. Tous les officiers présents et trois ou quatre cents poilus massés en cercle y assistent. Dans un recueillement et un silence impressionnants, on prie pour les siens, pour les camarades tombés au champ d'honneur, et dont beaucoup reposent à quelques pas de là, dans des tombes pieusement entretenues. Dans cet instant, tous les cœurs sont bien au-dessus de toutes les misères humaines et nos pensées vont toutes vers les êtres chers qui attendent dans nos foyers notre retour triomphal. Pendant que l'abbé V... nous adressait quelques paroles patriotiques et chrétiennes, la fusillade crépitait sans répit à notre gauche, on entendait passer au-dessus de nous les « marmites » qui sifflaient et malgré tout, le calme, le sang-froid, le recueillement de tous les poilus étaient admirables à voir. Aucun assistant de cette scène ne l'oubliera jamais ; elle était plus majestueuse que toutes les pompeuses cérémonies de nos plus belles cathédrales ».

Parfois, lorsque les circonstances le permettent, les hommes fabriquent une chapelle provisoire. Elles peuvent être de simples cabanes, des grottes souterraines qui rappellent les premiers chrétiens ou des granges. Même dans l'enfer de Verdun, il existe de petites chapelles. L'aumônier de la 28^e DI, l'abbé Thellier de Poncheville, nous décrit la sienne établie dans un sous-bois au milieu de la boue : « La cabane sainte, où Dieu habite près de nous, n'est close que sur trois côtés, afin de pouvoir servir à plus de monde : les derniers arrivés suivent l'office du dehors. Mais cette disposition miséricordieuse tient aussi notre sanctuaire ouvert à tous les vents, parfois à la bise glacée et même aux tourbillons de neige. Aux messes de semaine, nous n'avons guère comme assistants que les chevaux des voitures sanitaires alignés à leur piquet, quelques mètres plus loin. Chaque soir, un salut est chanté par une petite troupe de fidèles qui prient au nom de notre armée. Le dimanche, on vient d'un peu partout à la ronde ».

Ces chapelles construites, il appartient maintenant aux aumôniers de les meubler et de les décorer. Ils cherchent donc à obtenir au minimum un autel de fortune et lancent des appels pressants à destination des âmes charitables de l'arrière : « Nous sommes sept prêtres dans notre train sanitaire [...] et, depuis que nous sommes affectés à la VI^e armée, il nous est absolument impossible de nous écarter de notre train, l'ordre du départ pouvant survenir d'un moment à l'autre. Voilà 12 jours que nous n'avons pu célébrer, ni entendre la sainte-messe, ainsi qu'aucun infirmier du train. Ne vous serait-il pas possible de nous faire avoir une chapelle de campagne ? ».

Le Bureau des Aumôniers volontaires distribue au cours de la guerre 213 autels complètement garnis et 234 objets liturgiques divers. L'association de Notre-Dame-du-Salut sera également très efficace dans ce domaine grâce au soutien du journal *La Croix*. Nous pouvons encore citer le journal *Le Pèlerin* qui tient chaque semaine les comptes d'une rubrique intitulée « Pour offrir des autels à nos prêtres mobilisés ». À Annecy, c'est l'ouvroir Notre-Dame qui se charge de faciliter l'exercice du culte aux prêtres savoyards mobilisés. Lorsqu'il manque des objets liturgiques, les poilus les fabriquent. Les vases, les bougeoirs et parfois même les calices et les ostensoirs sont confectionnés avec les matériaux disponibles du front : obus, fusées, cartouches...

Au combat

« Avec un bon colonel et un bon aumônier, un régiment passe partout » (général Gouraud). Avant l'assaut, plusieurs officiers ont témoigné avoir été sollicité par un de leurs hommes, prêtre, pour donner l'absolution aux volontaires. Et lorsque les prêtres sont eux-mêmes officiers, c'est encore plus facile car il n'y a pas d'autorisation à demander. L'abbé Regat, de Pers-Jussy, sous-lieutenant au 1^{er} bataillon de chasseurs à pied, à quelques minutes d'un assaut, donne l'absolution à tous ses chasseurs qui le souhaitent. Au 140^e RI, c'est le colonel lui-même qui appelle le RP Girot, simple soldat, rentré lui-aussi d'exil à la mobilisation, pour qu'il bénisse les hommes à chaque coup de main ou offensive : « Demandez pardon de vos péchés à Dieu, je vais vous donner l'absolution. Puis j'ai levé la main et tous se sont élancés au-dessus des tranchées dans la nuit ». L'abbé Démolis, d'Évires, tombe à son tour en donnant l'absolution à son adjudant du 30^e RI.

Au coup de sifflet, pourtant, tous s'élancent dans un même élan. Comme le souligne le RP Doncoeur : « J'ai appris que certains cœurs très hauts faisaient, sans avoir la foi au Christ, d'admirables soldats. Je n'ai pas encore déchiffré leur énigme. Pour ceux qui n'attendaient rien de l'au-delà, le mérite n'en était que plus grand ». L'abbé Tachet des Combes, de Vallières, partage la même interrogation sur un sommet vosgien en 1915 : « ... Que notre religion est belle ! Comment peuvent vivre, ici surtout, ceux pour qui la douleur n'a

pas de sens ? ». Dans la même veine, Henry Bordeaux dont on connaît les sentiments religieux refuse en 1918 de dédicacer un ouvrage dans lequel son auteur affirme pourtant que le patriotisme des héros chrétiens s'inspire d'un idéal supérieur. Le propos de l'écrivain savoyard est limpide : « On m'attribuerait une volonté de confondre le patriotisme et la religion qui n'est pas dans mes intentions. L'une a été le support de l'autre en beaucoup d'âmes, mais elle a pu aussi en être exclue. [...] Mes lecteurs n'ont jamais pu se méprendre sur mes convictions, mais ces convictions mêmes ne me permettent pas de réserver mon suffrage uniquement à la jeunesse catholique quand j'ai vu par moi-même une autre jeunesse s'offrir ardemment... ».

En première ligne

Lorsque cela est possible, les prêtres-soldats circulent dans les boyaux et tranchées de l'avant. Ils parlent avec les hommes apportant du tabac ou une douceur. À chaque occasion, ils proposent des médailles pieuses à ceux qui les désirent. Lorsque l'on fouilla, sur le champ de bataille, les habits de l'abbé Cohendet, de Manigod, vicaire à Thusy, « il a été trouvé sur lui 28 Fr. 90, 13 médailles, 1 chapelet, 1 étui à lunettes, 1 paquet de lettres, son livret maculé de sang... ». En fonction des besoins, ils répondent aux sollicitations des officiers et des hommes : « À dix heures, sous la pluie, je suis parti pour les tranchées portant le Bon Dieu sur moi, et j'ai parcouru tous les abris, confessant et communiant là où ils se trouvaient, là où ils me le demandaient, les soldats qui le désiraient. J'ai été profondément consolé par cette « promenade du Bon Dieu », à travers les premières lignes. Plusieurs officiers se sont approchés des sacrements. L'un d'eux avait préparé dans son abri une tablette avec du linge blanc et deux bougies pour que j'y puisse déposer le Saint Sacrement ». (P. La Devèze). ils prennent parfois des risques inconsidérés comme s'ils voulaient s'offrir en sacrifice. En parlant de la mort atroce d'un soldat qui avait agonisé plusieurs jours entre les lignes, l'abbé Chatelard affirme que c'est la mort dont il rêve : « Je voudrais agoniser lentement sur un champ de bataille, en souvenir de mes fautes et du long aveuglement où je suis resté... ». Mais d'autres veulent simplement survivre car ils pressentent déjà la faiblesse des vocations d'après-guerre et le rôle difficile qu'ils devront tenir dans leur paroisse.

Le secours aux blessés

Nous avons vu que les ecclésiastiques des classes antérieures à 1905 servent au service de santé comme brancardiers. C'est souvent ce rôle qui est mis en valeur par la propagande du début de la guerre. On les voit, porteur de leur croix de neutralité, accompagnant le blessé ou portant un brancard. Massivement présents dans les ambulances, les hôpitaux et les trains sanitaires, ils sont souvent accusés de faire du prosélytisme religieux. L'abbé Duret, de Menthonnex-en-Bornes, vicaire à Bernex, se croit protégé par sa Croix-

Rouge : « Ne craignez rien pour moi, on m'a trouvé une place dont je rougis presque. Je n'ai plus d'armes ; je suis neutre à la guerre en qualité de brancardier : on ne doit pas faire feu sur nous et notre brassard défend à l'ennemi de nous faire prisonnier. D'un autre côté, cela me permettra d'exercer plus facilement mon devoir de prêtre ». Il sera tué le 11 septembre 1914 en Lorraine. Dans les unités savoyardes, notamment aux 30^e et 97^e régiments d'infanterie, il semble bien que le commandement ait proposé à plusieurs prêtres de rejoindre les équipes de brancardiers pour ne pas avoir à choisir entre deux devoirs inconciliables : le meurtre légal et la mission de paix. Plusieurs refusent. L'abbé Cohendet, affecté au 230^eRI aura même ces mots « J'ai mon fusil, je le garde ». L'abbé Dussolier, de Leschaux, brancardier divisionnaire, demande à changer de formation « ... pour prendre le fusil et aller sur la ligne de feu ». D'autres au contraire répugnent à verser le sang et le Père Baud, de Morzine, demande à rejoindre une formation sanitaire après avoir tué. Il va mourir au combat avant d'avoir été exaucé. Paradoxalement, l'adoption de l'amendement Sixte-Quenin en 1917, conçu comme un acte anticlérical par son auteur député socialiste, va permettre à plusieurs ecclésiastiques de quitter les hôpitaux de l'intérieur pour rejoindre l'infanterie. C'est le cas de l'abbé Birraux, de Bernex, qui le souhaitait depuis longtemps.

Dans les ambulances ou les hôpitaux décèdent de nombreux soldats. Les personnels civils et militaires cherchent comment atténuer au mieux les souffrances des blessés. Souvent hélas, les infirmiers-prêtres voire les curés de l'arrière doivent administrer les derniers sacrements. Tout à leur devoir, certains prêtres ont parfois fait preuve de maladresse comme celui de l'hôpital dans lequel souffre le soldat Philibert-Jean Grange : « Un vieux prêtre vient d'entrer dans la chambre. Il avance lentement, s'arrêtant devant chacun, lisant le diagnostic et regardant la fiche de température. Si le blessé ne lui paraît pas en danger, il ne perd pas son temps en un bavardage vain. Mais, si c'est le contraire, il s'assied près du lit, prend une main du malade dans les siennes, engage, pas toujours adroitement, la conversation, et amène rondement, car le temps presse, le blessé à la confession. Deux sœurs, à l'appel du prêtre, arrivent avec un petit autel portatif. On administre le blessé et... on passe au suivant. Les premiers jours, je tremblais comme une feuille lorsque, arrêté devant moi, il examinait ma fiche, mon visage et le graphique de la température. Il avait l'air de peser mes chances. Je ne retrouvais mon calme que lorsqu'il s'était éloigné. Dieu ne recueille-t-il pas dans son paradis tous nos camarades morts en pleine attaque sans qu'ils aient eu le temps de faire le plus petit acte de contrition ? Sûrement oui. Dès lors pourquoi venir troubler les derniers moments de ces pauvres bougres qui ne veulent pas croire à la gravité de leur état ? Ah ! Monsieur le curé, si vous étiez venu vous asseoir près de moi, ce n'est pas ma confession que vous eussiez recueillie, mais mon dernier soupir ! L'émotion aurait achevé l'œuvre de l'Allemand ! ».

L'inhumation, l'organisation des cimetières provisoires

Lorsque cela est possible, une cérémonie religieuse est organisée en arrière des lignes. À proximité de chaque hôpital, infirmerie ou ambulance, il existe un cimetière dans lequel sont conduits en cortège les décédés. Plus ce cimetière est proche des lignes, plus le risque est grand qu'il soit détruit par l'artillerie et que les corps perdent à jamais leur identité. Avec les personnels du service de santé, les aumôniers assurent l'installation et l'entretien des cimetières du front. Les ecclésiastiques renseignent les familles et effectuent les recherches des disparus. En ligne, alors que les cadavres partagent le terrain avec les vivants, ils ne répugnent pas à creuser pour dégager un corps, essayer de l'identifier puis l'inhumer. « Chaque fois que de la paroi d'un boyau nous voyons sortir un os blanc, une guenille rouge ou bleue, nous creusons. Chaque fois que sur un tertre évanoui se dresse une croix sans nom, nous fouillons. L'ouvrage n'a rien d'attrayant, mais j'ai la consolation de retrouver à chaque fois, soit le numéro d'un régiment, soit un portemonnaie encore garni sur lequel je prélève les honoraires d'une messe pour le lendemain, soit même un livret militaire dont les indications moisies de pourriture et rongées de vers me permettent d'identifier le brave tombé sur cette butte du Mesnil et de le sortir de la foule anonyme. Dieu merci, c'est mon seul ouvrage d'aumônier car les Boches sont tranquilles » (P. Paul).

De nombreux corps sont restés anonymes et la lecture de témoignages laisse parfois à penser que tout n'a pas été fait à l'époque pour les identifier. À leur niveau, les aumôniers ont fait l'important travail auquel tous répugnaient. L'abbé Thellier de Poncheville relate une de ses nombreuses inhumations dans le secteur de Verdun : « Nous les descendons dans leur fosse commune, les uns à côté des autres, chacun marqué de sa plaque d'identité. Une fiche individuelle est enfermée dans une bouteille sur leurs poitrines. Demain, une croix où leur nom sera gravé, se dressera sur leur tombe, bénissant l'asile de ces futurs ressuscités. Cette nuit nous nous contentons de les recouvrir de quelques pelletées de terre et de neige pour ne pas prolonger trop tard la corvée fatigante ».

Au service des soldats

De la rédaction de lettres aux familles à la tenue de réunions, en passant par la création de bibliothèques, de foyers, de cercles mais aussi de chorales et d'équipes de sport, le registre des activités des aumôniers et prêtres-soldats est très étendu. Certains n'hésitent pas à acheter une bicyclette pour effectuer les courses pour les soldats et se déplacer vers les unités les plus éloignées.

L'un d'eux organise une bibliothèque de 50 volumes et dispose « d'une baraque de bois assez spacieuse pour y établir une maison des chasseurs. Nous

appelons cela : « le chez-nous des chasseurs ». Je désirerais installer ce local aussi confortable que possible, pour qu'au retour des exercices nos hommes puissent s'y reposer avec plaisir, et se sentent chez eux : papier, pour les correspondances ; jeux divers ; livres et revues ; consommations de bière et de café pour lutter contre le grand démoralisateur du soldat : l'alcool » (abbé Masson, juillet 1917).

Ils reçoivent de très nombreux colis de l'arrière, à charge pour eux d'en distribuer le contenu aux plus démunis, notamment les soldats des départements envahis qui sont les plus vulnérables. Inquiets pour leur famille, ils sont privés du courrier et des petits objets de la vie quotidienne reçus par les autres soldats. Du lainage à la pipe, l'aumônier veille à améliorer du mieux qu'il le peut le quotidien difficile de ces hommes.

Dans les camps de prisonniers

Dans les camps de prisonniers, ce sont les prêtres-soldats qui assurent seuls l'organisation du culte. En effet, les aumôniers bénéficient des conventions de Genève et à ce titre sont échangés entre belligérants. L'abbé Dévaud, membre de la Mission catholique suisse, relate avec beaucoup de précisions ses visites dans les camps en Allemagne. Voici par exemple son témoignage après celle du camp de Meschede du 6 au 8 avril 1916 : « La chapelle du lazaret et celle du camp possèdent des autels en bois qui ont été confectionnés par les prisonniers eux-mêmes. Un prêtre français prisonnier est attaché au service religieux sous la direction de l'aumônier allemand. Il y a, chaque dimanche, quatre messes, deux pour les français et deux pour les belges. Durant la semaine sainte, tous les offices liturgiques ont pu être célébrés et ont été bien suivis ».

Cette Mission s'occupe également des camps d'internés en Suisse avec des prêtres rapatriés d'Allemagne. Grâce aux dons recueillis, elle expédie dans les camps des colis de vivres et de vêtements et alimente les bibliothèques des camps en livres et journaux. Ses membres effectuent de nombreuses recherches concernant les soldats et civils disparus. Enfin, elle adresse aux aumôniers des camps du linge d'autel, des ornements et des objets pour le culte religieux.

Il est intéressant de noter qu'en Allemagne existe au camp de Limburg, un séminaire pour les étudiants ecclésiastiques prisonniers. Un établissement similaire a été organisé en Suisse, à Fribourg, dans lequel l'abbé Jean Martin, sergent du diocèse de Chambéry, ancien prisonnier en Allemagne, a poursuivi des études avant d'être ordonné prêtre le 15 juillet 1917.

L'assistance des condamnés par la justice militaire

Les témoignages à ce sujet sont rares : « Il m'a bien accueilli, déclare simplement l'abbé Coqueret, qui vient d'assister un pauvre soldat, victime de la mentalité socialiste, et je le crois sauvé. Je m'occuperai de sa veuve et ses trois petites ». Pour Louis de Dartain, « [l'aumônier] peut tout entendre, même les paroles de révolte, d'indiscipline car il ne représente pas, dans l'armée, l'autorité sévissant avec justice mais la bonté, la charité qui sait tout comprendre, tout pardonner ». Nous avons vu pourtant que des discours d'exaltation patriotique nettement moins charitables ont pu être tenus au front par les ecclésiastiques. L'abbé Birraux, assiste à une exécution et n'exprime aucune compassion pour la victime : « ... 12 balles tirées à six pas, suivies du coup de grâce en font justice ». Il va même plus loin en colportant une fausse rumeur salissant la mémoire de l'homme fusillé.

Dès la mobilisation, un réveil religieux est perceptible pendant les premiers mois de guerre et la nécessité de l'Union Sacrée entraîne un recul de l'anticléricalisme. Mais en 1918, que reste-t-il de l'émotion du premier Noël de guerre ? Comme le souligne Gustave Le Bon : « Les maladresses du clergé qui assurait que nos revers étaient un châtement du ciel, ont profondément heurté le patriotisme national et crée un refroidissement général à l'égard du catholicisme ».

La présence au front des aumôniers a été pleinement justifiée par le besoin d'accompagnement spirituel et moral ressenti par les soldats de toutes les confessions. Moins bien organisée que celle des alliées ou des adversaires, l'aumônerie française a tant bien que mal rempli son rôle malgré la faiblesse des moyens humains ou matériels mis en œuvre par l'État. Mais, sans les prêtres-soldats, ceux du service de santé ou des unités combattantes, rien n'aurait été possible. Sans existence officielle, combattus, tolérés ou parfois soutenus par le commandement, ils sont allés jusqu'au bout de leur sacerdoce. Beaucoup sont morts : 2 949 prêtres, 1 300 séminaristes et 1 571 religieux, 35 pasteurs et 49 étudiants en théologie ainsi que plusieurs rabbins. En Haute-Savoie, le livre d'or du diocèse d'Annecy recense 53 décès dont 36 membres du clergé séculier et 17 du clergé régulier.

La présence au front de ministres de cultes différents a permis un meilleur dialogue interconfessionnel et a ouvert la voie à une forme d'œcuménisme plus apaisé. Aujourd'hui encore, après sa prise de fonction, Haïm Korsia, nouveau grand rabbin de France, aime à rappeler, en cette période de centenaire, la figure du grand rabbin Abraham Bloch, tué sur le front en 1914 en apportant un crucifix à un catholique agonisant.

Les aumôniers, quel que soit leur statut, ont côtoyé pendant la guerre des milieux qui ne fréquentaient pas les églises antérieurement. À l'inverse, le partage des mêmes épreuves et la belle conduite au front de nombreux prêtres ont changé le regard des soldats à leur égard. Cette souffrance partagée est vraisemblablement à l'origine du recul de certains préjugés de part et d'autre et d'une certaine forme d'atténuation de l'anticléricalisme après la guerre. Il faut d'ailleurs dissocier ce rapprochement au front de la confrontation qui s'est poursuivie à l'arrière d'abord en sourdine, puis plus radicalement à partir de la fin de l'année 1915.

La première guerre mondiale marque incontestablement le ralliement définitif des catholiques à la République et ainsi la victoire de la doctrine sociale de l'Église. D'anciens aumôniers rentrent au parlement. Plus tard, au sein des associations d'anciens combattants et des mouvements de jeunes, comme le scoutisme, de nombreux ecclésiastiques et chrétiens, ayant fait la preuve de leur patriotisme, militent pour la paix mais aussi pour conserver les acquis obtenus au prix du sang versé : l'installation d'une ambassade au Vatican, le régime spécial de l'Alsace-Lorraine, le retour des religieux en exil et la réouverture des collèges de l'enseignement privé. Tout cela ne s'est pas fait sans combat mais ceci est une autre histoire.

Bibliographie

Pour en savoir plus, ouvrages utilisés par l'auteur pour cette conférence :

- Boniface, Xavier. *L'aumônerie militaire française (1914-1962)*. Paris, 2001.
- Bordeaux, Henry. *Histoire d'une vie*. Paris, 1960.
- Belmont, Ferdinand. *Lettres d'un officier de chasseurs alpins*. Paris, 1916.
- Bulletins mensuels de la Mission catholique suisse en faveur des prisonniers de guerre*.
- Chaline, Nadine Josette (dir.). *Chrétiens dans la première guerre mondiale, actes des Journées tenues à Amiens et à Péronne les 16 mai et 22 juillet 1992*. Paris, 1993.
- Dartein, Louis de. *Quelques idées du « Poilu » (par un ancien aumônier)*. Strasbourg, 1919.
- Despois, abbé J. *Livre d'or du diocèse d'Annecy*. Annecy, 1923.
- Gaëll, René, prêtre-infirmier. *Les soutanes sous la mitraille*. Paris, 1926.
- Gaëll, René, prêtre-infirmier. *Dans la bataille*. Niort, 1927.
- Grandmaison, Geoffroy de, Veillot François. *L'aumônerie militaire pendant la guerre 1914-1918*. Paris, 1923.
- Grange, Philibert-Jean. *Philibert engagé volontaire*. Paris, 1932.
- Guitton, Georges. *Louis Lenoir, jésuite, aumônier militaire*. Paris, 1925.
- Hommage du 140^e à la mémoire de son aumônier, le R. P. Luc Giroit, mort au champ d'honneur*. Luçon, 1917.
- Journal de guerre d'un prêtre-soldat*, supplément de *L'Épée*, années 1936-1937.
- Meyer, Jacques. *La vie quotidienne des soldats pendant la Grande Guerre*. Paris, 1967.
- Nion, Bruno. Les aumôniers militaires en 1914-1918. Articles de la revue *Militaria*.
- Redier, Antoine, avec la coll. de l'abbé G. Hénocque. *Les aumôniers militaires français*. Paris, 1940.
- Revue du diocèse d'Annecy*, 1914-1918.
- Thellier de Poncheville, abbé Charles. *Dix mois à Verdun : un aumônier militaire en première ligne (26 février 1916-10 janvier 1917)*. Triel-sur-Seine, 2007.
- Warin, Patrice. *Artisanat de tranchée*, t. 2. Louviers, 2005.

Achévé d'imprimé
au dernier trimestre 2014 sur
les presses de l'imprimerie Photoplan

Éditeur : Académie salésienne (association)
Conservatoire d'art et d'histoire
18 avenue de Trésun 74000 ANNECY
Directeur de la publication : Laurent Perrillat
Imprimerie : Photoplan, 9bis, rue de Malaz, 74600 Seynod
Parution : octobre 2014
Dépôt légal : à parution
Prix : 2 €
N° ISSN : 2265-0490